Docusign Envelope ID: 129F4145-7B98-8279-820B-F91F6675255F

BERNADET DEV
Société par actions simplifiée
Au capital de 22.801.008 euros
32, avenue de Mont-de-Marsan
40270 GRENADE-SUR-L'ADOUR
953 439 510 RCS MONT-DE-MARSAN
(La « **Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

……

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.907.973,19 euros de la manière suivante :

ORIGINE :
Résultat de l'exercice 1.907.973,19 euros

AFFECTATION
Dotation aux réserves :
Sur le compte « Réserve Légale » soit, 95.398,66 euros
Sur le compte « Autres réserves » soit, 1.812.574,53 euros

TOTAL **1.907.973,19 euros** **1.907.973,19 euros**

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des deux exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

……

De convention expresse valant convention sur la preuve, il a été convenu de signer électroniquement le présent document, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service www.docusign.com.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

DocuSigned by:
Laurent Bernadet
19C9BD006623420...

SA EXCO SOMOGEC
8, avenue Sadi Carnot
40000 MONT-DE-MARSAN

SAS IN EXTENSO AUDIT SUD-OUEST
19, boulevard Alfred Daney
33000 BORDEAUX

SAS BERNADET DEV

32 AVENUE DE MONT DE MARSAN

40270 GRENADE SUR L'ADOUR

RCS 953 439 510

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS BERNADET DEV** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences du changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans le paragraphe «Principes et conventions générales» des Règles et Méthodes Comptables indiquées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « complément d'information relatif au bilan » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'inventaire.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte application des principes énoncés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Mont-de-Marsan,

Le Commissaire aux Comptes
SA EXCO SOMOGEC

Signé par Aude Brethous
Le 29 juin 2026

doc_XB9
tx_wrEOdD0GxW9P

Aude BRETHOUS
Commissaire aux Comptes inscrite

Le Commissaire aux Comptes
SAS IN EXTENSO AUDIT SUD-OUEST

Signé par Vincent Ballin
Le 29 juin 2026

jesignexpert.com doc_XB9
tx_wrEOdD0GxW9P

Vincent BALLIN
Commissaire aux Comptes
Directeur Général

Annexe libre

Première application du règlement ANC n° 2022-06 (modernisation des états financiers)

Références : Règlement ANC **2014-03** (PCG) modifié par le règlement ANC **2022-06** ; arrêté d'homologation du **26/12/2023**.

1) Cadre et date d'entrée en vigueur

La Société applique pour la première fois au présent exercice le règlement ANC n° 2022-06 modifiant le PCG. Ce texte est **d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025**. La Société a appliqué le dispositif **dans son intégralité**.

2) Principaux effets sur la présentation des comptes

- **Résultat exceptionnel – nouvelle définition** : seuls sont désormais comptabilisés en « exceptionnel » les **produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel** (*ainsi que certaines écritures d'origine purement fiscale prévues par la réglementation*).
 *Conséquence : des éléments auparavant classés en exceptionnel (ex. certaines cessions, pénalités courantes) sont désormais présentés dans le résultat **opérationnel** ou **financier** selon leur nature.*
- **Suppression de la technique des transferts de charges** : disparition des comptes **79 (791/796/797)** et des lignes « Transferts de charges » au compte de résultat.
 *Désormais, les corrections d'imputation sont passées en charges/produits concernés ; les refacturations sont comptabilisées en produits appropriés (ex. 708) ; la **production immobilisée (72)** demeure sans changement.*
- **Modernisation des états financiers et de l'annexe** : mise à jour des modèles (bilan, compte de résultat, annexe) et ajustements de la nomenclature du plan de comptes.

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	22 152	11 150	11 002	18 386
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	38 041	37 791	250	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	46 399 304		46 399 304	36 381 205
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 028 885		5 028 885	
	Total de l'actif immobilisé (III)	**51 488 381**	**48 941**	**51 439 440**	**36 399 590**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 283 617		1 283 617	1 199 986
	Autres créances	4 009 255		4 009 255	19 095 796
	Charges constatées d'avance	36 362		36 362	3 012
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	677 231		677 231	382 503
	Total de l'actif circulant (IV)	**6 006 466**		**6 006 466**	**20 681 296**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)	266 457		266 457	333 071
	Primes de remboursement des emprunts (VI)	3 423 930		3 423 930	4 046 462
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**61 185 234**	**48 941**	**61 136 293**	**61 460 421**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			1 645 524	18 498 794

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 23 266 334)	23 266 334	22 801 008
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	119 758	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 810 078	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**1 907 973**	**2 395 162**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		111 754
	Total des capitaux propres (I)	**27 104 144**	**25 307 925**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		75 468
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		**75 468**
Dettes	Emprunts obligataires convertibles	12 480 261	12 480 261
	Autres emprunts obligataires	5 894	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	20 249 618	22 845 566
	Emprunts et dettes financières divers (2)	68 914	57 757
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 433	127 560
	Dettes fiscales et sociales	927 766	414 815
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	144 265	151 068
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	**34 032 149**	**36 077 027**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**61 136 293**	**61 460 421**
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	6 851 888	6 796 767
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 19 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	1 068 849		1 068 849	1 212 087
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 068 849**		**1 068 849**	**1 212 087**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			75 468	583 266
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			7 567	2
	Total des produits d'exploitation			**1 151 884**	**1 795 355**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			373 135	812 014
	Impôts, taxes et versements assimilés			40 139	56 284
	Salaires			681 603	789 921
	Cotisations sociales			453 906	376 160
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 456	136 995
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			9 207	5
	Total des charges d'exploitation			**1 567 446**	**2 171 378**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(415 562)**	**(376 023)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(415 562)**	**(376 023)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	3 567 602	5 192 955
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	207 704	379 681
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		158 852
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**3 775 307**	**5 731 488**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	689 147	933 799
	Intérêts et charges assimilées (3)	1 225 578	2 552 027
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**1 914 725**	**3 485 826**
	RESULTAT FINANCIER	**1 860 582**	**2 245 662**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**1 445 020**	**1 869 639**
	Produits exceptionnels	**111 754**	
	Charges exceptionnelles		**187 223**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**111 754**	**(187 223)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(351 199)	(712 746)
	Total des produits	**5 038 945**	**7 526 843**
	Total des charges	**3 130 972**	**5 131 681**
	BENEFICE OU PERTE	**1 907 973**	**2 395 162**

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **61 136 293** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 038 945** euros et un total **charges** de **3 130 972** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 907 973** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions du Code de commerce, en particulier les articles L. 123-14, L. 123-17 et L. 123-20, ainsi qu'avec le Plan comptable général issu du règlement ANC n° 2014-03, tel que modifié par le règlement ANC 2022-06 et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023, dans le respect des principes énoncés aux articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan comptable général.

L'application du règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers entraîne un changement de méthode comptable.

Cette nouvelle réglementation a entraîné des reclassements sur l'exercice ouvert le 01/01/2025, notamment sur le résultat exceptionnel et le traitement des transferts de charges. Ces reclassements sont mentionnés dans l'annexe libre présentée ci-avant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce ainsi qu'avec les règlements et avis de l'Autorité des normes comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Par traité de fusion, la société BERNADET DEV a absorbé la société BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT, dont elle détenait 100 % du capital.
L'opération, réalisée dans le cadre des articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce et du règlement n° 2004-01 repris au Titre VII du Plan comptable général, a été placée sous le régime fiscal spécial de l'article 210 A du CGI.

Règles et Méthodes Comptables

Les apports de la société absorbée ont été évalués à leur valeur comptable sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2024, soit un total d'actif de 48 301 373 € et un total de passif de 16 949 141 €, faisant ressortir un actif net apporté de 31 352 232 €.

La fusion produit ses effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1er janvier 2025 à 00h01 ; à compter de cette date, les opérations actives et passives de la société absorbée sont réputées réalisées pour le compte de la société absorbante et intégrées dans son résultat imposable.

L'annulation des titres de BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT inscrits au bilan de BERNADET DEV pour une valeur nette comptable de 36 381 117 € et la reprise de l'actif net apporté de 31 352 232 € font apparaître un mali de fusion de 5 028 885 €, qualifié de mali technique au sens du règlement n° 2004-01.

Ce mali technique est comptabilisé à l'actif du bilan de la société absorbante dans le compte 2781 – Mali technique fusion BBE

Informations générales complémentaires

Option intégration fiscale

Depuis le 1er Janvier 2024, la SAS BERNADET DEV a substitué la SAS BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT en tant que société mère intégrante du groupe BERNADET.

La société mère est seule redevable de l'impôt société exigible calculé sur le résultat d'ensemble du groupe.

Par convention, il a été décidé que chaque filiale constate au titre de chaque exercice l'impôt dont elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée (Méthode de neutralité).

Si la société avait été imposée séparemment, son résultat fiscal de l'exercice 2025 aurait été un déficit de 1 742 086 €.

Le résultat d'ensemble 2025 du groupe intégré BERNADET s'élève à 5 210 605 €.

L'impôt à payer par la mère sur le résultat d'ensemble est de 1 280 796 € après déduction du cumul des crédits d'impôts 2025 (remontés des sociétés filles) du groupe s'élève à un total de 39 663 €.

Compte tenu des acomptes versés et des crédits d'impôts, la dette vis à vis de l'Etat représente un montant de 328 720 €.

L'impôt comptabilisé par les filiales et remboursé à la mère s'élève à 1 631 995 €, soit une économie globale pour le groupe de 351 199 €. Cette économie s'explique par :

- L'impôt économisé suite au déficit des la société BERNADET DEV pour un montant de 469 522 € (1 878 086 x 25%);
- L'impôt économisé suite à la quote part de frais sur distribution de dividendes régime mère fille qui est à 5% si la filiale n'est pas intégré, pour les sociétés BERNADET CONSTRUCTION, CLTDI, TISON & GAILLET et ENPYCO pour un montant de 20 541 €;
- Supplément d'impôt 25% pour 121 056 € pour les sociétés MEDITERRANEE CONSTRUCTIONS, ROUX CHARPENTE, TISON & GAILLET et ENPYCO qui n'auraient pas eu d'impôt à payer si elles n'avaient pas été intégrées.

Règles et Méthodes Comptables

- L'effet supplément à payer correspondant à la contribution sociale sur l'impôt société au taux de 3.3% pour un montant de 17 808 €.

Les principales méthodes utilisées sont :

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition,mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition et de production est constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Incorporation des frais accessoires :

La société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.
(Code du Commerce Art. R 123-186)

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle.

Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Aucune valeur résiduelle n'a été retenue sur l'exercice.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La Société décide, pour les seuls titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI, de comptabiliser les frais d'acquisition de titres dans le coût d'entrée des titres de participation. Cette option a été prise en compte pour l'acquisition des titres suivants :

- Titres BERNADET CONSTRUCTION 25 €
- Titres BERNADET CONSTRUCTION 336 770.77 € (Reprise de la fusion BERNADET

Règles et Méthodes Comptables

BTP & ENVIRONNEMENT)

Evaluation des créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Emprunts convertibles en actions

4 emprunts obligataires convertibles en actions d'un total de 9 480 260.74 € portant sur 4 500 000 d'obligations convertibles. Le montant de 9 480 260.74 € inclus la prime de non conversion d'un montant de 4 980 260.74 €.

En cas de non conversion, une prime de non conversion sera constatée. Une provision de 622 532.59 € est constatée au 31/12/2025.

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont étalés sur une durée de 7 ans. Une provision de 66 614.29 € est constatée au 31/12/2025.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Un contrat de couverture des indemnités de fin de carrière est mis en œuvre auprès de SMAVIE BTP. Le coût global des indemnités dues est constaté en charges sociales.

Les fonds versés pour un montant de 45 575 € sont inférieurs au passif social évalué au 31 décembre 2025 à 47 049 €. Aucune provision n'a été comptabilisée.

Attribution gratuite d'actions

Dans le cadre de l'opération de LBO portant sur l'acquisition par BERNADET DEVELOPPEMENT des titres de la société BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT intervenue au mois de Juin 2023, il a été décidé de faire bénéficier les personnes clés d'une attribution gratuite d'actions.

L'attribution d'actions gratuites entraîne pour l'employeur le versement d'une contribution patronale au taux de 30% exigible le mois suivant la date d'acquisition des actions par le bénéficiaire.

Le paiement de cette contribution a été constatée sur l'exercice 2025.

Les AGA seront attribuées après une période d'acquisition de deux ans.

Monsieur Laurent BERNADET agissant en qualité de Président de la société BERNADET DEV a décidé le 27 Juin 2023 l'attribution de 465 326 actions gratuites.

Règles et Méthodes Comptables

À l'issue de la période d'acquisition de deux ans, une distribution gratuite d'actions a été réalisée, entraînant une augmentation corrélative du capital social pour un montant de 465 326 €. Cette augmentation de capital a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 31 décembre 2025.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	22 152					22 152
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**22 152**					**22 152**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			37 083			37 083
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			958			958
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**38 041**			**38 041**
FINANCIERES	Participations	36 381 205		46 399 216	36 381 117		46 399 304
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			5 028 885			5 028 885
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**36 381 205**		**51 428 101**	**36 381 117**		**51 428 189**
	TOTAL	**36 403 357**		**51 466 142**	**36 381 117**		**51 488 381**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			3 766	7 384		11 150
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**3 766**	**7 384**		**11 150**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport				37 017		37 017
	Matériel de bureau, mobilier				775		775
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				**37 791**		**37 791**
	TOTAL			**3 766**	**45 175**		**48 941**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	111 754		111 754	
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**111 754**		**111 754**	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	75 468		75 468	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**75 468**		**75 468**	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**187 223**		**187 223**	
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			75 468	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			111 754	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 028 885		5 028 885
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 283 617	1 283 617	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 238	65 238	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	296	296	
	Groupe et associés	3 943 104	259 394	3 683 711
	Débiteurs divers	617	617	
	Charges constatées d'avance	36 362	36 362	
	TOTAL DES CREANCES	**10 358 120**	**1 645 524**	**8 712 596**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	12 480 261		3 000 000	9 480 261
	Autres emprunts obligataires	5 894	5 894		
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 449 618	3 449 618		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 800 000	2 100 000	14 700 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	155 433	155 433		
	Personnel et comptes rattachés	135 722	135 722		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177 200	177 200		
	Impôts sur les bénéfices	328 720	328 720		
	Taxes sur la valeur ajoutée	213 970	213 970		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	72 154	72 154		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	68 914	68 914		
	Autres dettes	144 265	144 265		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**34 032 149**	**6 851 888**	**17 700 000**	**9 480 261**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 100 000			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 502			

Le total des emprunts obligataires convertibles d'un montant de 12 480 261 € comprend des obligations simples pour 3 000 000 €.

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	22 801 008,00	1,0000	22 801 008,00
	Emises pendant l'exercice	465 326,00	1,0000	465 326,00
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**23 266 334,00**	**1,0000**	**23 266 334,00**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	22 801 008			465 326	23 266 334
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale		119 758			119 758
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		2 275 404		(465 326)	1 810 078
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	2 395 162	(2 395 162)		1 907 973	1 907 973
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	111 754			(111 754)	
TOTAL	**25 307 925**			**1 796 219**	**27 104 144**

Date de l'assemblée générale 27/06/2025
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 25 307 925
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 25 307 925
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 796 219

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**755 290**
Autres créances		**755 290**
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	296	
ASSOCIES - INTERETS COURUS	167 609	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	587 385	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**229 940**
Autres emprunts obligataires		**5 894**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS LBO	5 894	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**648**
INTERETS COURUS A PAYER	648	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**37 617**
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	37 617	
Dettes fiscales et sociales		**185 781**
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	105 497	
AUTRES CHARGES A PAYER	11 332	
TAXE APPRENTISSAGE	580	
ETAT - CHARGES A PAYER	68 372	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		36 362	**36 362**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**36 362**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Crédits d'impôts

	31/12/2025	Montant
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale		
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale		
Autres crédits d'impôts		
	TOTAL	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	10 770	16 320	100,00	100,00	19 500	31 350	100,00	100,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	**10 770**	**16 320**	**100,00**	**100,00**	**19 500**	**31 350**	**100,00**	**100,00**

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		46 399 304		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		1 276 192	6 662	
Autres créances		3 943 104		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		67 412		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		44 314		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise			
	Cadres et ingénieurs		10	
	Autres catégories			
	TOTAL		**10**	

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
LCL Garantie à objet spécial LBO in fine		1 500 000	
		1 500 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Passif social – Indemnités de fin de carrière – SMAVIE BTP		47 049	
		47 049	
Autres engagements			
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements		35 161 992	
		35 161 992	
Total des engagements financiers (1)		**36 709 041**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Nantissement 1er rang cptes titres Bernadet BTP & Environnem	19 368 493	
Nantissement 1er rang cptes titres Bernadet Construction		
Cession créance prof.DAILLY envers Bernadet BTP & Environnem	15 793 499	
Totalisation	**35 161 992**	

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BERNADET DEV 32 AV DE MONT DE MARSAN 40270 GRENADE SUR L'ADOUR	SAS	23 266 334	

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capita détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS BERNADET CONSTRUCTION	27 368 981	100,00	46 399 304	46 399 304	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	**27 368 981**	**100,00**	**46 399 304**	**46 399 304**	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**27 368 981**	**100,00**	**46 399 304**	**46 399 304**	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS BERNADET CONSTRUCTION		36 897 753	3 472 791	3 339 994	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		**36 897 753**	**3 472 791**	**3 339 994**	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		**36 897 753**	**3 472 791**	**3 339 994**	

Docusign Envelope ID: 129F4145-7B98-8279-820B-F91F6675255F

BERNADET DEV
Société par actions simplifiée au capital de 22.801.008 euros
Siège social : 32, avenue de Mont-de-Marsan
40270 GRENADE-SUR-L'ADOUR
953 439 510 RCS MONT-DE-MARSAN

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 certifiés conformes et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 juin 2026.

DocuSigned by:
Laurent Bernadet
19C9BD006623420...

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
	Règlement ANC 2022-06	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	22 152	11 150	11 002	18 386
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	38 041	37 791	250	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	46 399 304		46 399 304	36 381 205
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 028 885		5 028 885	
	Total de l'actif immobilisé (III)	51 488 381	48 941	51 439 440	36 399 590
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 283 617		1 283 617	1 199 986
	Autres créances	4 009 255		4 009 255	19 095 796
	Charges constatées d'avance	36 362		36 362	3 012
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	677 231		677 231	382 503
	Total de l'actif circulant (IV)	6 006 466		6 006 466	20 681 296
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)	266 457		266 457	333 071
	Primes de remboursement des emprunts (VI)	3 423 930		3 423 930	4 046 462
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	61 185 234	48 941	61 136 293	61 460 421
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			1 645 524	18 498 794

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 23 266 334)	23 266 334	22 801 008
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	119 758	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 810 078	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 907 973	2 395 162
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		111 754
	Total des capitaux propres (I)	27 104 144	25 307 925
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		75 468
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		75 468
Dettes	Emprunts obligataires convertibles	12 480 261	12 480 261
	Autres emprunts obligataires	5 894	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	20 249 618	22 845 566
	Emprunts et dettes financières divers (2)	68 914	57 757
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 433	127 560
	Dettes fiscales et sociales	927 766	414 815
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	144 265	151 068
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes(1) (IV)	34 032 149	36 077 027
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	61 136 293	61 460 421
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	6 851 888	6 796 767
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 19 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	1 068 849		1 068 849	1 212 087
	Montant net du chiffre d'affaires	1 068 849		1 068 849	1 212 087
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			75 468	583 266
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			7 567	2
	Total des produits d'exploitation			1 151 884	1 795 355
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			373 135	812 014
	Impôts, taxes et versements assimilés			40 139	56 284
	Salaires			681 603	789 921
	Cotisations sociales			453 906	376 160
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 456	136 995
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			9 207	5
	Total des charges d'exploitation			1 567 446	2 171 378
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(415 562)	(376 023)

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(415 562)	(376 023)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	3 567 602	5 192 955
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	207 704	379 681
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		158 852
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	3 775 307	5 731 488
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	689 147	933 799
	Intérêts et charges assimilées (3)	1 225 578	2 552 027
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	1 914 725	3 485 826
	RESULTAT FINANCIER	1 860 582	2 245 662
	RESULTAT COURANT avant impôts	1 445 020	1 869 639
	Produits exceptionnels	111 754	
	Charges exceptionnelles		187 223
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	111 754	(187 223)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(351 199)	(712 746)
	Total des produits	5 038 945	7 526 843
	Total des charges	3 130 972	5 131 681
	BENEFICE OU PERTE	1 907 973	2 395 162

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **61 136 293** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 038 945** euros et un total **charges** de **3 130 972** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 907 973** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions du Code de commerce, en particulier les articles L. 123-14, L. 123-17 et L. 123-20, ainsi qu'avec le Plan comptable général issu du règlement ANC n° 2014-03, tel que modifié par le règlement ANC 2022-06 et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023, dans le respect des principes énoncés aux articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan comptable général.

L'application du règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers entraîne un changement de méthode comptable.

Cette nouvelle réglementation a entraîné des reclassements sur l'exercice ouvert le 01/01/2025, notamment sur le résultat exceptionnel et le traitement des transferts de charges. Ces reclassements sont mentionnés dans l'annexe libre présentée ci-avant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce ainsi qu'avec les règlements et avis de l'Autorité des normes comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Par traité de fusion, la société BERNADET DEV a absorbé la société BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT, dont elle détenait 100 % du capital.
L'opération, réalisée dans le cadre des articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce et du règlement n° 2004-01 repris au Titre VII du Plan comptable général, a été placée sous le régime fiscal spécial de l'article 210 A du CGI.

Règles et Méthodes Comptables

Les apports de la société absorbée ont été évalués à leur valeur comptable sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2024, soit un total d'actif de 48 301 373 € et un total de passif de 16 949 141 €, faisant ressortir un actif net apporté de 31 352 232 €.

La fusion produit ses effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1er janvier 2025 à 00h01 ; à compter de cette date, les opérations actives et passives de la société absorbée sont réputées réalisées pour le compte de la société absorbante et intégrées dans son résultat imposable.

L'annulation des titres de BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT inscrits au bilan de BERNADET DEV pour une valeur nette comptable de 36 381 117 € et la reprise de l'actif net apporté de 31 352 232 € font apparaître un mali de fusion de 5 028 885 €, qualifié de mali technique au sens du règlement n° 2004-01.

Ce mali technique est comptabilisé à l'actif du bilan de la société absorbante dans le compte 2781 – Mali technique fusion BBE

Informations générales complémentaires

Option intégration fiscale

Depuis le 1er Janvier 2024, la SAS BERNADET DEV a substitué la SAS BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT en tant que société mère intégrante du groupe BERNADET.

La société mère est seule redevable de l'impôt société exigible calculé sur le résultat d'ensemble du groupe.

Par convention, il a été décidé que chaque filiale constate au titre de chaque exercice l'impôt dont elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée (Méthode de neutralité).

Si la société avait été imposée séparemment, son résultat fiscal de l'exercice 2025 aurait été un déficit de 1 742 086 €.

Le résultat d'ensemble 2025 du groupe intégré BERNADET s'élève à 5 210 605 €.

L'impôt à payer par la mère sur le résultat d'ensemble est de 1 280 796 € après déduction du cumul des crédits d'impôts 2025 (remontés des sociétés filles) du groupe s'élève à un total de 39 663 €.

Compte tenu des acomptes versés et des crédits d'impôts, la dette vis à vis de l'Etat représente un montant de 328 720 €.

L'impôt comptabilisé par les filiales et remboursé à la mère s'élève à 1 631 995 €, soit une économie globale pour le groupe de 351 199 €. Cette économie s'explique par :

- L'impôt économisé suite au déficit des la société BERNADET DEV pour un montant de 469 522 € (1 878 086 x 25%);
- L'impôt économisé suite à la quote part de frais sur distribution de dividendes régime mère fille qui est à 5% si la filiale n'est pas intégré, pour les sociétés BERNADET CONSTRUCTION, CLTDI, TISON & GAILLET et ENPYCO pour un montant de 20 541 €;
- Supplément d'impôt 25% pour 121 056 € pour les sociétés MEDITERRANEE CONSTRUCTIONS, ROUX CHARPENTE, TISON & GAILLET et ENPYCO qui n'auraient pas eu d'impôt à payer si elles n'avaient pas été intégrées.

Règles et Méthodes Comptables

- L'effet supplément à payer correspondant à la contribution sociale sur l'impôt société au taux de 3.3% pour un montant de 17 808 €.

Les principales méthodes utilisées sont :

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition,mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition et de production est constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Incorporation des frais accessoires :

La société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.
(Code du Commerce Art. R 123-186)

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle.

Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Aucune valeur résiduelle n'a été retenue sur l'exercice.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La Société décide, pour les seuls titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI, de comptabiliser les frais d'acquisition de titres dans le coût d'entrée des titres de participation. Cette option a été prise en compte pour l'acquisition des titres suivants :

- Titres BERNADET CONSTRUCTION 25 €
- Titres BERNADET CONSTRUCTION 336 770.77 € (Reprise de la fusion BERNADET

Règles et Méthodes Comptables

BTP & ENVIRONNEMENT)

Evaluation des créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Emprunts convertibles en actions

4 emprunts obligataires convertibles en actions d'un total de 9 480 260.74 € portant sur 4 500 000 d'obligations convertibles. Le montant de 9 480 260.74 € inclus la prime de non conversion d'un montant de 4 980 260.74 €.

En cas de non conversion, une prime de non conversion sera constatée. Une provision de 622 532.59 € est constatée au 31/12/2025.

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont étalés sur une durée de 7 ans. Une provision de 66 614.29 € est constatée au 31/12/2025.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Un contrat de couverture des indemnités de fin de carrière est mis en œuvre auprès de SMAVIE BTP. Le coût global des indemnités dues est constaté en charges sociales.

Les fonds versés pour un montant de 45 575 € sont inférieurs au passif social évalué au 31 décembre 2025 à 47 049 €. Aucune provision n'a été comptabilisée.

Attribution gratuite d'actions

Dans le cadre de l'opération de LBO portant sur l'acquisition par BERNADET DEVELOPPEMENT des titres de la société BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT intervenue au mois de Juin 2023, il a été décidé de faire bénéficier les personnes clés d'une attribution gratuite d'actions.

L'attribution d'actions gratuites entraîne pour l'employeur le versement d'une contribution patronale au taux de 30% exigible le mois suivant la date d'acquisition des actions par le bénéficiaire.

Le paiement de cette contribution a été constatée sur l'exercice 2025.

Les AGA seront attribuées après une période d'acquisition de deux ans.

Monsieur Laurent BERNADET agissant en qualité de Président de la société BERNADET DEV a décidé le 27 Juin 2023 l'attribution de 465 326 actions gratuites.

Règles et Méthodes Comptables

À l'issue de la période d'acquisition de deux ans, une distribution gratuite d'actions a été réalisée, entraînant une augmentation corrélative du capital social pour un montant de 465 326 €. Cette augmentation de capital a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 31 décembre 2025.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	22 152					22 152
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 152					22 152
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			37 083			37 083
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			958			958
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			38 041			38 041
FINANCIERES	Participations	36 381 205		46 399 216	36 381 117		46 399 304
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			5 028 885			5 028 885
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	36 381 205		51 428 101	36 381 117		51 428 189
	TOTAL	36 403 357		51 466 142	36 381 117		51 488 381

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			3 766	7 384		11 150
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			3 766	7 384		11 150
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport				37 017		37 017
	Matériel de bureau, mobilier				775		775
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				37 791		37 791
	TOTAL			3 766	45 175		48 941

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	111 754		111 754	
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	111 754		111 754	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	75 468		75 468	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75 468		75 468	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	187 223		187 223	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			75 468	
	- financières				
	- exceptionnelles			111 754	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 028 885		5 028 885
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 283 617	1 283 617	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 238	65 238	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	296	296	
	Groupe et associés	3 943 104	259 394	3 683 711
	Débiteurs divers	617	617	
	Charges constatées d'avance	36 362	36 362	
	TOTAL DES CREANCES	10 358 120	1 645 524	8 712 596
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	12 480 261		3 000 000	9 480 261
	Autres emprunts obligataires	5 894	5 894		
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 449 618	3 449 618		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 800 000	2 100 000	14 700 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	155 433	155 433		
	Personnel et comptes rattachés	135 722	135 722		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177 200	177 200		
	Impôts sur les bénéfices	328 720	328 720		
	Taxes sur la valeur ajoutée	213 970	213 970		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	72 154	72 154		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	68 914	68 914		
	Autres dettes	144 265	144 265		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	34 032 149	6 851 888	17 700 000	9 480 261
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 100 000			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 502			

Le total des emprunts obligataires convertibles d'un montant de 12 480 261 € comprend des obligations simples pour 3 000 000 €.

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	22 801 008,00	1,0000	22 801 008,00
	Emises pendant l'exercice	465 326,00	1,0000	465 326,00
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	23 266 334,00	1,0000	23 266 334,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	22 801 008			465 326	23 266 334
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale		119 758			119 758
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		2 275 404		(465 326)	1 810 078
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	2 395 162	(2 395 162)		1 907 973	1 907 973
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	111 754			(111 754)	
TOTAL	25 307 925			1 796 219	27 104 144

Date de l'assemblée générale 27/06/2025
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 25 307 925
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 25 307 925
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 796 219

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		755 290
Autres créances		755 290
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	296	
ASSOCIES - INTERETS COURUS	167 609	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	587 385	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		229 940
Autres emprunts obligataires		5 894
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS LBO	5 894	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		648
INTERETS COURUS A PAYER	648	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 617
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	37 617	
Dettes fiscales et sociales		185 781
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	105 497	
AUTRES CHARGES A PAYER	11 332	
TAXE APPRENTISSAGE	580	
ETAT - CHARGES A PAYER	68 372	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		36 362	36 362
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			36 362

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Crédits d'impôts

	31/12/2025	Montant
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale		
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale		
Autres crédits d'impôts		
	TOTAL	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	10 770	16 320	100,00	100,00	19 500	31 350	100,00	100,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	10 770	16 320	100,00	100,00	19 500	31 350	100,00	100,00

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		46 399 304		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		1 276 192	6 662	
Autres créances		3 943 104		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		67 412		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		44 314		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise			
	Cadres et ingénieurs		10	
	Autres catégories			
	TOTAL		10	

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
LCL Garantie à objet spécial LBO in fine		1 500 000	
		1 500 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Passif social – Indemnités de fin de carrière – SMAVIE BTP		47 049	
		47 049	
Autres engagements			
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements		35 161 992	
		35 161 992	
Total des engagements financiers (1)		36 709 041	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Nantissement 1er rang cptes titres Bernadet BTP & Environnem	19 368 493	
Nantissement 1er rang cptes titres Bernadet Construction		
Cession créance prof.DAILLY envers Bernadet BTP & Environnem	15 793 499	
Totalisation	35 161 992	

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BERNADET DEV 32 AV DE MONT DE MARSAN 40270 GRENADE SUR L'ADOUR	SAS	23 266 334	

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS BERNADET CONSTRUCTION	27 368 981	100,00	46 399 304	46 399 304	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	27 368 981	100,00	46 399 304	46 399 304	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	27 368 981	100,00	46 399 304	46 399 304	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS BERNADET CONSTRUCTION		36 897 753	3 472 791	3 339 994	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		36 897 753	3 472 791	3 339 994	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		36 897 753	3 472 791	3 339 994	

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Règlement ANC 2022-06

					31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social				22 801 008	23 266 334
	Nombre d'actions ordinaires				22 801 008	23 266 334
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)				1 212 087	1 068 849
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.				2 940 432	2 068 154
	Impôts sur les bénéfices				(712 746)	(351 199)
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions				2 395 162	1 907 973
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions					
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié				11	10
	Montant de la masse salariale				789 921	681 603
	Montant des sommes versées en avantages sociaux				376 160	453 906